

les carnets de (parentel)

# Petite enfance : des lieux pour garder... le lien



n° 19  
Octobre  
2003

SOMMAIRE

**Éditorial**

L'enfant, porteur de liens, créateur de liens..... 2  
Hélène BÉDARD

**Autrefois, ailleurs...**

Accueil du jeune enfant et fonction parentale..... 5  
Béatrice PRÉDRENI, psychologue

**Thema**

Première enfance et séparation..... 13  
Elisabeth CASTEL, psychologue  
Propos sur la parentalité..... 23  
Sylviane CIAMPINO, psychanalyste, psychologue

**Initiatives**

Garde d'enfants par et pour les femmes du quartier..... 40  
Natalia BALTAJO, fondatrice et coordinatrice

**Carrefour des pratiques professionnelles**

La complémentarité parents/assistante maternelle..... 47  
Laure PUECH, assistante maternelle  
De la réalité à l'imaginaire dans la garde d'enfant..... 50  
Monique QUERE, psychologue  
Le Lutig, lieu d'accueil parent - enfant..... 55  
Françoise DEUX PHILIPPOT, maman

**Du côté des livres...**

Fallait-il libérer les enfants ?..... 61  
Par Daniel COUM, psychologue

## L'enfant, porteur de liens

### I. l'enfant, créateur de liens

« La vie de l'enfant, c'est comme les vingt et une cordes de la cora.  
Sept font revivre le passé. Sept égrènent le présent.  
Et les sept autres appellent l'avenir. »

**Massa Makan Diabaté**  
Poète malien (1938-1988)

*La vie de l'enfant est issue de l'alliance de deux lignées de parenté, celle du père et celle de la mère, porteur de leur propre histoire. Lui-même sera alors porteur de ses liens de filiation.*

*Ces liens fragiles, pourra-t-il seul les protéger ?*

*Dans les débuts de sa vie sociale, qu'il soit « gardé » au domicile de ses parents ou à l'extérieur, il va provoquer, être à l'origine de nouveaux liens...*

*Des liens avec les personnes qui le « gardent » ou qui « l'accueillent », appellation variant suivant le sens que les adultes vont donner à ce « service » ou à cette « activité professionnelle ».*

*Des liens, donc avec des enfants fréquentant ces mêmes lieux.*

*Mais aussi des liens plus ou moins présents, plus ou moins réguliers, plus ou moins étayés, nourris entre parents, partageant la même situation, de devoir ou de choisir de confier son enfant à quelqu'un d'autre durant le temps d'une activité professionnelle (ou non), cf. article de Mme BALLEATO sur Bahyloup.*

*En France, une majorité de femmes travaillent et se posent seules ou en couple, la question de la poursuite de leur activité professionnelle, après « l'arrivée » (naissance ou adoption) d'un enfant.*

*La décision va prendre en compte les modalités du mode d'accueil de l'enfant (le coût, les caractéristiques « pédagogiques », l'éloignement du domicile, l'amplitude horaire d'accueil...). De multiples questions auxquelles les parents sont priés de penser/panser, souvent bien avant la naissance de l'enfant, sous peine de ne pas « avoir de place » dans le mode de garde retenu.*

*Si, ici, les femmes principalement, conduisent ces recherches, inscrivent leur enfant dans plusieurs modes d'accueil pour « être sûre d'avoir une place », ailleurs, en Allemagne par exemple, du fait du peu de mode d'accueil des jeunes enfants, c'est la question même d'avoir un enfant qui se pose<sup>1</sup>.*

*En effet, ne sachant pas si elles trouveront une modalité d'accueil pour leur enfant, les femmes se re-trouvent devant l'alternative : travailler OU avoir un enfant, et le garder à son domicile... Au point que les journalistes en arrivent à échafauder une corrélation entre faible taux de mode de garde et faible taux de fécondité des femmes...*

*Ainsi, entre les pays scandinaves où les congés de paternité sont plus longs qu'en France (cf. article de Béatrice PEDRENI) et socialement admis, l'Allemagne où la naissance d'enfants paraît être soumise au (faible) désir politique, on peut retenir que l'accueil du jeune enfant dans sa singularité, au sein de sa famille, de son voisinage, et plus largement de son environnement social ne serait plus seulement à soutenir, accompagner mais parfois à défendre...*

*Pour que chaque parent puisse avoir réellement la liberté de mettre au monde un enfant puis avoir le choix de le confier ou non, suivant des situations variables (de travail ou de non-travail, de conditions d'accueil suffisamment bon ou non...), nous aurons sans doute besoin, à plusieurs, parents, professionnels de la petite enfance, associations et politiques, de nous impliquer dans les espaces de concertation déjà existants ...*

*Hélène BIDARD, Psychologue*

<sup>1</sup> Cf. « Qui garde nos enfants ? », reportage diffusé sur Arte à 20h45, le 9 sept. 2003.

**(parentel)**

4 rue Colonel Fonferrier - 29200 BREST  
Tél. 02 98 43 62 51 - Fax 02 98 43 63 12  
E-mail : [parentel@wanadoo.fr](mailto:parentel@wanadoo.fr)